



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DÉSERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 26 OCTOBRE 2023

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23

présents ou représentés : 21

votants : 21

Date de convocation : 19 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 octobre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Étaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; M. GOUPIL Jean-Paul ; Mme NOEL Marie-Laure ; M. LECHEVALIER Arnaud ; M. VEZIE François ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. COSTENTIN Joseph ; Mme MOREL Monique ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. COUASNON Michel ; Mme MICHEL Sylvie ; M. FADIER Thierry ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; Mme KERGOAT Morgane ; M. MOREL Sylvain ; M. RAULT Pierre-Antoine ; M. LEBANSAIS Rémy.

Absents : Mme JARDIN Marie Christelle ; Mme THIBAUT Angélique ;

Absents excusés : M. MOLVAUX Gérard ; Mme LEE Isabelle ;

Pouvoir : M. MOLVAUX Gérard donne pouvoir à M. COSTENTIN Joseph ;

Mme LEE Isabelle donne pouvoir à M. OGER Jean-Pierre

Secrétaire de séance : M. GOUPIL Jean-Paul.

2023-09-054 - LOTISSEMENT DE L'ÉTANG - REVISION DU PRIX DE VENTE DES LOTS

RAPPORTEUR : JP. GOUPIL

EXPOSE

Lors du Conseil Municipal du 21 octobre 2021, le prix de vente des lots du lotissement de l'étang avait été fixé comme suit :

Lot	Surface m ²	Prix du lot HT	Prix au m ² HT
Lot n°1	429	30 500 €	71 €
Lot n°2	523	35 000 €	67 €
Lot n°3	428	29 000 €	68 €
Lot n°4	354	24 000 €	68 €
Lot n°5	484	34 000 €	70 €

Depuis cette date, peu de demandes ont été reçues pour ces terrains et aucun lot n'a été vendu.

PROPOSITION

Après diverses simulations, la commission finances propose de retenir les montants suivants établis avec un prix de l'ordre de 55 €/m² :

Lot	Surface m ²	Prix du lot HT	Prix au m ² HT
Lot n°1	429	24 800 €	58 €
Lot n°2	523	28 000 €	54 €
Lot n°3	428	23 500 €	55 €
Lot n°4	354	19 500 €	55 €
Lot n°5	484	27 500 €	57 €

Pour information, le reste à charge de la commune pour ce lotissement sera de 8 859 € par lot.

DECISION

Le Conseil Municipal accepte cette proposition par 20 voix pour et 1 abstention (M. Pierre-Antoine RAULT).

Fait et délibéré, le 26 octobre 2023

Pour extrait conforme

Le Maire

JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.